Résumé de programme d’études

Arts plastiques

1re secondaire PEL & PASSIONS

Temps d’enseignement

Ce programme de 2 unités est d’une durée de 50 heures. Il est réparti durant toute l’année scolaire selon une séquence de 2 périodes de 75 minutes par cycle de 9 jours.

L’apport de la discipline à la formation de l’élève

* Se familiariser avec de nombreux repères culturels de son environnement immédiat et avec ceux qui se rapportent aux œuvres et aux réalisations plastiques qu’il apprécie.
* Mettre en relation avec les repères culturels associés à d’autres disciplines.
* Enrichir sa perception et son appréciation des œuvres.
* Prendre conscience de ce qui caractérise sa propre culture.
* Structurer son identité personnelle et culturelle.

Les compétences disciplinaires et leurs composantes

|  |  |
| --- | --- |
| **Compétence 1 :**  **Créer des images personnelles et Créer des images médiatiques** | |
| * Exploiter des idées en vue d’une création plastique * Exploiter des gestes transformateurs et des éléments du langage plastique * Structurer sa réalisation plastique * Rendre compte de son expérience de création plastique | * Exploiter des idées en vue d’une création médiatique * Exploiter des gestes transformateurs et des éléments du langage plastique * Structurer sa réalisation médiatique * Rendre compte de son expérience de création médiatique |

|  |
| --- |
| **Compétence 2 : Apprécier des œuvres d’art** |
| * Analyser une œuvre ou une réalisation * Interpréter le sens de l’œuvre ou de la réalisation * Porter un jugement d’ordre critique ou esthétique * Rendre compte de son expérience d’appréciation |

Le contenu de formation

Le contenu de formation correspond à l’ensemble des ressources que l’élève s’approprie pour créer et apprécier des œuvres d’art ou des réalisations artistiques et qu’il utilise de façon autonome à la fin du cycle, dans des situations d’apprentissage complètes, complexes et signifiantes.

* Stratégies
* Gestes transformateurs, matériaux, outils
* Concepts et notions
* Vocabulaire
* Répertoire visuel faisant l’objet d’une appréciation
* Repères culturels

**Évaluation**

C’est sur les deux compétences nommées précédemment que l’élève sera régulièrement évalué au cours de l’année. L’élève sera aussi amené à identifier ses propres niveaux de compétences sous forme d’auto-évaluation.

|  |  |
| --- | --- |
| **Pondération** | |
| Compétence 1 : Créer des images personnelles et créer des images médiatiques | 70% |
| Compétence 2 : Apprécier des œuvres d’art | 30 % |
| Étape 1 : 20 % Étape 2 : 20% Étape 3 : 60% | |

Geneviève Bachand

genevieve.bachand@cssbe.gouv.qc.ca

Enseignante en arts plastiques